

Procès-verbal du Conseil d'école du vendredi 7 juin 2019

Etaient présents :

Equipe éducative :

Lefebvre Sylvie (CP)	Plouviez Michel (CE2/CM1)
Kluza Marie (CP)	Cousin-Everlet Muriel (CM1 et secrétaire)
Lemaire Gaëlle (CE1)	Monti Titiana (CM1/CM2)
Salingue Céline (CE1/CE2)	Delevallée Maxence (CM2 - Directeur)
Meeunes Véronique (CE2)	

Parents d'élèves:

Reis Florence, Hermand Pascaline, Butin Cédric, Leclercq Aurore, Poncelet Séverine, Baraffe Laurent, Marchand Sophie, Leclercq Emmanuel et Vanhove Christelle.

Municipalité :

M Canesse (Maire)
Mme Lavoisy (Adjointe aux écoles)

D.D.E.N.:

Mme Bocquet

Etaient excusés :

M. l'Inspecteur
Duhamel Aurore, Margerin Charline, Gobyn Elodie, Planquart Séverine, Bultez Céline et Falize Sandrine (Parents d'élèves).

Ordre du jour :

- ✚ Bilan financier
- ✚ Parcours culturel de l'élève - 2019-2020
- ✚ Bilan des exercices alerte incendie et PPMS (16 et 28 mai 2019)
- ✚ Compte-rendu du Conseil Ecole-Collège du 28 mai 2019
- ✚ Points sur les travaux et sur les aménagements prévus (Classe 9)
- ✚ Fête de l'école
- ✚ Questions diverses

Bilan financier

Le bilan financier est présenté par M. Delevallée.

A ce jour, le compte courant de la coopérative scolaire affiche **6 897, 27 €**.

Question de Mme Reis : Y aura-t-il des dépenses pour une sortie d'ici à la fin de l'année scolaire ?

Réponse du directeur : Chaque classe dispose d'un budget « sorties et transports » octroyé par la municipalité, indépendant des coopératives de classes et d'école. Il n'y aura donc pas de prélèvement à prévoir sur cette somme de 6997,27 €.

Parcours culturel de l'élève - 2019-2020

M. Delevallée présente aux parents le projet de parcours culturel bâti par l'équipe éducative pour les années à venir. Cela consiste à proposer à tous les élèves de l'école une sortie culturelle (en plus d'une sortie pédagogique de classe) en lien avec le projet d'école, chaque année. Cinq thèmes ont été retenus pour couvrir les 5 années de la scolarité élémentaire des élèves :

2019/2020 : Patrimoine : Le musée de la mine de Lewarde et les terrils de Loos-en-Gohelle. Cette sortie aura lieu les 1^{er}, 3 et 4 octobre 2019.

2020/2021 : Un concert (Orchestre national de Lille ou Conservatoire de Roubaix).

2021/2022 : Un spectacle vivant : Cirque.

2022/2023 : Arts visuels ou un musée d'arts : Louvre-Lens ou Palais des Beaux-Arts de Lille.

2023/2024 : Une pièce de théâtre.

Les visites du Centre historique minier de Lewarde et du site des terrils de Loos-en-Gohelle sont d'ores et déjà réservées. Elles se dérouleront sur 3 jours les 1^{er}, 3 et 4 octobre 2019.

Le 1^{er} octobre : les 2 classes de CE2 et 1 classe de CM1

Le 3 octobre : 1 classe de CM1 et 2 classes de CM2

Le 4 octobre : la classe de CP et les 2 classes de CE1

Ces sorties seront financées en totalité par la coopérative de l'école.

Budget prévisionnel :

Entrée Centre Historique Minier : 1 344,20 € (un acompte de 403,26 € a déjà été versé)

Visite des terrils de Loos-en-Gohelle : 1 485 € (9 x 165 €)

Transport : 2 290 € (690 € + 800 € + 800 €)

Soit un total de : **5 119,20 €**.

Bilan des exercices alerte incendie et PPMS (16 et 28 mai 2019)

Lors des deux exercices d'évacuation incendie, nous avons constaté que l'alarme incendie installée lors de la rénovation du bâtiment principal n'était pas audible dans le bâtiment accueillant la bibliothèque, l'espace multimédia, la salle d'arts visuels, la salle 9 et les toilettes des cycles 2 et la garderie. Cela pose un problème de sécurité évident. L'alarme est également inaudible dans le bâtiment accueillant le bureau du directeur, la salle polyvalente et les toilettes des cycles 3.

M. le Maire assure que l'équipement sera complété en juillet et donc opérationnel pour la rentrée.

Etant donné que l'installation du système d'alarme PPMS a été réalisée en même temps que l'alarme incendie, le signal audio prévu n'est pas audible dans les 2 bâtiments précités.

Pour ce qui est de l'alarme PPMS, l'autre problème, soulevé lors du précédent CE n'est pas réglé : le signal sonore est le même qu'il s'agisse d'une évacuation ou d'un confinement.

M. le maire et Mme Lavoisy réfléchissent à une solution, et vont se renseigner sur les contraintes techniques à prévoir.

Compte-rendu du Conseil Ecole-Collège du 28 mai 2019

Mme Monti représentait notre école lors de ce 2^{ème} CEC. Ce CEC réunissait autour de M. Haja (principal du collège Schweitzer), de son adjointe, et de Mme Doublet (conseillère pédagogique) des professeurs du collège et les professeurs des écoles. La priorité de M. Haja est de maintenir le lien CM/6^{ème} (cycle 3), tout particulièrement pour les enfants en difficulté, qui bénéficient en élémentaire d'un PAP, ou d'un PPRE... L'objectif annoncé est de permettre une prise en charge rapide, dès l'entrée en 6^{ème}, de ces élèves qui ont des besoins particuliers.

Cette année, 37 de nos 41 CM2 intégreront la 6^{ème} au collège Schweitzer.

Mme Poncelet (parent d'élève) parle de la difficulté ressentie par certains parents de futurs 6^{ème} : il leur a été difficile de faire des choix, par écrit, sur la fiche Affelnet pour l'inscription au collège, sans connaître le collège et surtout sans savoir quelles options seraient possibles à la rentrée pour leur enfant en 6^{ème} (pour la 6^{ème} bilingue notamment).

Certains parents pensent que la journée « portes ouvertes » a eu lieu trop tard..

Question des parents à poser au prochain CEC : Pourquoi les parents de CM2 ont-ils du faire des choix pour les options 6^{ème} avant d'être invités à une réunion d'information, notamment sur la classe de 6^{ème} bilingue ?

Point sur les travaux et les aménagements prévus (Classe 9)

M. le Maire annonce que la salle 9, actuelle classe de Mme Salingue, sera repeinte, meublée de neuf, et équipée d'un VPI pour la rentrée de septembre.

M. Delevallée le remercie au nom des enfants et se dit très satisfait que tous les élèves de l'école puissent bénéficier des mêmes conditions de travail.

Fête de l'école (Annexe 1)

La fête de l'école se déroulera le samedi 22 juin 2019 au complexe R. Nowacki. En matinée, pour l'école maternelle et l'après-midi pour l'école élémentaire à partir de 15h00.

Mme Reis évoque un souci au niveau de l'organisation des parents bénévoles le jour de la fête : « les portes de la salle resteront closes du début du spectacle à l'entracte » et de même « de l'entracte à la fin du spectacle ». Cela pose problème pour les parents bénévoles qui souhaitent assister aux chants de la chorale de leur(s) enfant(s), tout en laissant les jeux de la kermesse ouverts.

Solution proposée par M. Delevallée : les enseignants laisseront les parents concernés entrer et sortir librement de la salle, ce qui permettra de garder de l'animation au niveau des jeux extérieurs et de la buvette. Un badge permettra de les distinguer facilement.

Les parents qui organisent la fête ont besoin de connaître le détail de l'ordre de passage des chorales, cela leur permettra d'applaudir leur enfant et de se relayer aux jeux. M. Delevallée les renseigne (cf. Annexe 1)

M. le Maire annonce qu'une nouvelle sono va être installée dans la salle Nowacki, que la scène sera sonorisée, et que l'éclairage sur scène va être changé (éclairage par LED). De plus, si la climatisation de la salle n'était pas réparée à temps, un climatiseur serait installé sur scène pour les élèves. Le confort sera optimal pour les jeunes chanteurs. M. Delevallée remercie la municipalité pour tous ses efforts.

Mme Poncelet demande à M. le maire si l'entrée de la fête sera bien séparée de l'entrée « salle de sport » car un stage de karaté se déroulera le même jour dans la salle de sport Pierre Botte. Les parents organisateurs souhaitent éviter que les amateurs de karaté se mélangent aux familles qui viennent à la fête de l'école. M. le Maire propose des barrières pour matérialiser la séparation des 2 événements... Les parents le remercient pour son soutien.

Les parents volontaires qui souhaitent s'investir dans l'organisation de cette journée sont évidemment les bienvenus. Ils peuvent prendre contact avec les parents d'élèves élus qui se feront un plaisir de les accueillir dans le comité d'organisation.

L'organisation de cette journée est détaillée dans l'annexe 1 jointe à ce procès-verbal.

Questions et informations diverses

Info 1 Escape Game : Au nom des élèves l'équipe enseignante remercie les parents organisateurs, et Vincent Bonnel pour le goûter. Les enfants étaient ravis de cette animation ludopédagogique.

Info 2 Exposition des travaux des élèves : Les enseignants sont toujours aussi contents de l'organiser. Moins de fréquentation que les autres années. Pas d'écho négatif, d'après les parents du comité. Les gens qui sont venus ont bien aimé l'exposition.

M. Delevallée fait remarquer que des panneaux prêtés par la commune de Illies ont permis d'agrandir considérablement la surface d'exposition. De 24 panneaux nous sommes passés à 40 panneaux exposés.

Question 1 : Hygiène dans les toilettes :

Ce sujet ayant été abordé lors du 1^{er} CE, les parents demandent si un travail a été fait auprès des enfants, sur ce thème.

Réponse : Mme Lemaire explique le travail qu'elle a réalisé avec ses CE1 à propos de l'hygiène, du respect des locaux et des autres... Dans toutes les classes, ce fut l'occasion d'un débat, au moment où les élèves de Mme Lemaire sont venus présenter leurs affiches. Les affiches sont toujours en place et en bon état.

Question 2 : Sécurité des élèves :

Mme Reis demande de réunir une commission sur la sécurité des élèves, qui réunirait les parents élus, les enseignants, et les agents municipaux. Les enseignants ne savent pas de quoi il s'agit, M. Delevallée demande donc des précisions. Mme Reis explique que des enfants se plaignent de violences, d'insultes durant la pause méridienne.

M. le maire est au courant des problèmes posés par quelques enfants lors des temps méridiens, seulement quelques enfants, toujours les mêmes. Il s'étonne que les enseignants ne rencontrent pas les mêmes soucis d'indiscipline.

Réponses des enseignants : les règles appliquées durant le temps méridien et durant le temps scolaire ne sont pas les mêmes. Le dispositif de surveillance non plus.

Mme Reis suggère qu'il y ait plus de règles pour sécuriser tous les autres enfants.

M. Delevallée conclut donc ce débat en précisant qu'il ne souhaite pas prendre part à cette commission car le temps méridien et le temps scolaire sont deux choses bien distinctes. Pour autant, il est prêt, si tous les acteurs (parents, équipe d'animation et municipalité) le souhaitent, à prendre part à une réunion d'harmonisation des règles au sein de l'école.

Question 3 : Quelle est la date pour la sortie des CM2 ?

Pour la fin de leur scolarité primaire, la municipalité finance une sortie à Boulogne-sur mer pour les élèves de CM2. Elle se déroulera le jeudi 27 juin. Les élèves auront une animation char à voile durant 2 heures le matin et iront visiter le Centre national de la mer de Nausicaa.

Question 4 Pourquoi une sortie de classe le 4 juillet ? /

Mme Poncelet se dit étonnée d'une date aussi tardive pour une sortie et demande si ce sera le cas les années suivantes.

Les enseignants expliquent qu'il s'agit d'une sortie sportive et qu'il n'y aura donc pas d'exploitation pédagogique les jours suivants. Mme Meeunes ajoute que l'on est tributaire du calendrier des animateurs ou guides qui nous accueillent et également des transports encore disponibles. De plus, l'école se terminant le 5 juillet, les enseignants ne comprennent pas la difficulté de cette programmation. Pour répondre à la question, Mme Lemaire précise qu'il pourrait y avoir, dans les années à venir, des sorties prévues lors de la dernière semaine de classe.

Question 5 : Comment les classes seront réparties l'an prochain ?

Réponse de M. Delevallée :

CP Mme Lefebvre

Les 2 CE1 : Mme Kluz et Mme Lemaire

Les 2 CE2 : Mme Meeunes et M. Delevallée

Les 2 CM1 : M. Plouviez et Mme Monti

Les 2 CM2 : Mme Cousin et le/la nouveau(elle) collègue

Question 6 (de Mme Cousin) :

Peut-on demander à une dame de service de l'école maternelle de venir nettoyer dans nos classes exceptionnellement en cas d'urgence (ex : un élève malade) ?

Réponse de Mme Lavoisy et de M. le Maire : sans aucun problème.

Question 6 (d'un parent, à propos de la cantine) :

Peut-on assouplir les modalités d'inscription l'an prochain ?

Réponse de la municipalité : pas de changement possible.

Question 7 :

Les parents demandent si les élèves de l'école élémentaire pourraient bénéficier d'une distribution d'eau, comme cela se fait en maternelle. Ils savent que les jours de forte chaleur, les enseignants veillent à ce que tous les enfants se désaltèrent, mais trouvent plus pratique pour les enfants de recevoir ici de quoi boire plutôt que de transporter leur bouteille.

Refus de M. le Maire et de Mme Lavoisy. Les enseignants n'y sont pas favorables non plus.

Question 8 (concernant la garderie, de la part d'un parent) :

Pourquoi mon enfant a-t-il été autorisé à sortir de la garderie avec une dame inconnue des animateurs ? Mme Vanhove précise qu'il s'agissait de la tante de son fils.

Réponse de M. le maire : dans une petite commune comme Salomé, on se fait confiance, d'autant que l'enfant a certainement reconnu la personne qui venait le chercher. D'où la confiance des animateurs.

La question est posée aussi aux enseignants sur la manière de laisser sortir les enfants à 16h30. Rappel de notre fonctionnement : les 5 classes cycle 2 sortent par la grille du côté bibliothèque et les 4 classes cycle 3 sortent par la grille côté cantine. Les enseignants du cycle 2 laissent sortir l'élève quand il dit avoir repéré l'adulte sensé le reprendre. Côté cycle 3, certains élèves repartent habituellement seuls chez eux. Ceux qui attendent un adulte ne sont pas laissés seuls à la sortie, même quand l'adulte attendu est en retard. Un enseignant est présent jusqu'à temps que le dernier élève soit parti. En cas de retard important, l'enseignant qui a attendu, confie l'élève aux animateurs de la garderie, afin de le mettre en sécurité.

Question 9 (en garderie, le soir) :

Un enfant souhaitait jouer dehors n'en a pas eu le droit. Pourquoi ?

Réponse de M. le maire : il faut qu'il y ait suffisamment d'animateurs pour garantir la sécurité de tous les enfants. Pas d'enfant seul dans la cour.

Question 10 (garderie, le soir) :

Serait-il possible de mettre à disposition des enfants une chauffeuse à déplier, ou un matelas, pour permettre à un enfant fatigué de se reposer ?

Réponse de la municipalité : pas en tissu, pour des raisons d'hygiène. Mais pourquoi pas ?

FETE DE L'ECOLE - SAMEDI 22 JUIN 2019

15H00 : Début de la kermesse

15H45 : Ouverture des portes de la salle des fêtes R. Nowacki

16H15 : Début de la 1^{ère} partie (CP-CE1-CE2) et fermeture des portes

17H15 : Entracte (Remise des cadeaux de fin de scolarité aux élèves de CM2)

18H00 : Début de la 2^{ème} partie (CE2-CM1-CM2) et fermeture des portes

19h00 : Fin de la 2^{ème} partie

19H00 : Barbecue (sur réservation)

Rappel : Les portes resteront fermées lors du spectacle (1^{ère} et 2^{ème} parties)

Rendez-vous pour les élèves :

Chorale des CP: **Mme Kluza et Mme Lefebvre**

16H00 : Devant la porte des coulisses (à gauche de la scène)

Chorale des CE1, CE1/CE2 et CE2 : **Mme Lemaire, Mme Salingue et Mme Meeunes**

16H00 : Devant la porte des coulisses (à droite de la scène)

Chorale des CE2/CM1 et des CM1: **M. Plouviez et Mme Cousin**

17H45 : Devant la porte des coulisses (à gauche de la scène)

Chorale des CM1/CM2 et des CM2 : **Mme Monti et M. Delevallée**

17H15 : Pour les CM2 (remise des cadeaux par la municipalité)

17H45 : Devant la porte des coulisses (à droite de la scène)